

Séance du 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : M. Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Puravet a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 31/03/2026

Date d'affichage : 31/03/2026

Délibération n°20260410_028

Objet : Affectation des résultats 2025 - Budget Commune
Annule et remplace n°20260227_010

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **50 561,39**
- un excédent reporté de **67 316,85**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **117 878,24**

- un excédent d'investissement de **133 272,11**
- un excédent reporté de **122 515,82**

Soit un excédent d'investissement cumulé de : **255 787,93**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT **117 878,24**
RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : EXCEDENT **117 878,24**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT **255 787,93**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

